



PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 12 avril 2024

ORDRE DU JOUR

L'objet de cette AGE est :

- L'acquisition par le Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket Ball d'un garage double 36m² rue Cyprien Chaix à Gap.
- L'autorisation pour le bureau du Comité des Alpes du Sud de Basket Ball à faire les démarches bancaires en ce sens.

Comme vous le savez, le comité avait un grand garage en location. Nous devons rendre ce dernier car le propriétaire souhaite de nouveau l'utiliser. Nous avons cherché une location et nous avons trouvé ce garage à 20 mètres du comité.

Après l'achat du matériel qui vous est mis à disposition et le matériel pédagogique, il est indispensable que le comité dispose d'un endroit de stockage.

L'acquisition se ferait sous forme d'un prêt immobilier à la hauteur des locations que nous avons. Nous allons faire des dossiers pour nous faire accompagner dans cet achat. Cela permet de sécuriser le comité et ne plus être tributaire de fin de location avec 1 mois de préavis.

Comme vous le savez, ce type de biens ne reste pas longtemps sur le marché, que nous devons débarrasser le garage actuel à la fin du mois d'avril et que la propriétaire nous donne priorité pour nous le vendre, que si vous nous permettez de faire l'achat, elle nous le mettrait à disposition jusqu'à la fin de la transaction.

Comme nous l'avons évoqué en comité directeur, la FFBB, La Ligue Sud se sont engagés à maintenir les emplois du comité, il faut un endroit où stocker le matériel. Cela sécurisera l'ensemble des parties.

Le comité directeur ainsi que moi-même vous proposons de passer par voie électronique, mécanisme prévu dans nos statuts, pour acter cet investissement et nous avons une réunion le vendredi 12 avril où le vote sera entériné.

Vous trouverez en annexe le descriptif et des photos du garage et nous restons entièrement disponible pour répondre à toutes vos questions.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de vote par voie électronique.

Vous devez remplir l'ensemble des informations demandées.

Vous devez le renvoyer à Agata SERRA à l'adresse suivante : secretariatasbb@gmail.com avant 12h, le vendredi 12 avril 2024.

Cordialement,

Franck MONTAGNON
Président du Comité Territorial de Basket Ball

Clubs votants :

Haute Provence Basket
Basket Club Barcelonnette
Club Basket Ball Forcalquier
Sisteron BC
Digne les Bains Basket Club
Laragne Sports Basket
Seyne Les Alpes

Briançon Basket Ball
Gap Alpes du Sud Basket 05
US Veynes SNCF Section Basket Ball
Basket Ball Champsaur Valgaudemar
Basket Ball Embrunais
Bâtie Basket Club

Le Comité compte 1449 licenciés.

Ces clubs représentent 1375 licenciés soit plus de 50% du nombre total de licenciés.

Le quorum est atteint.

Votes

OUI, je suis favorable à

L'acquisition par le Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket Ball d'un garage double 36m² rue Cyprien Chaix à Gap.

- L'autorisation pour le bureau du Comité des Alpes du Sud de Basket Ball à faire les démarches bancaires en ce sens.

1164 voix

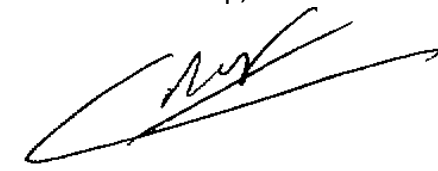
NON, je ne suis pas favorable à l'acquisition par le Comité Territorial des Alpes du Sud de BasketBall du garage double 36m² rue Cyprien Chaix à Gap.

211 voix

L'acquisition par le Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket Ball d'un garage au double 36m² rue Cyprien Chaix à Gap.

L'autorisation pour le bureau du Comité des Alpes du Sud de Basket Ball à faire les démarches bancaires en ce sens **est validée à la majorité.**

Fait à Gap, le 12 avril 2024.



Franck MONTAGNON



La Secrétaire



Stéphane LITSCHGY